



PREFET des Cotes d'Armor

Décision préfectorale consécutive à une modification du dossier d'agrément
d'un **CONTROLEUR**

Catégorie de véhicules
concernée par l'agrément

Véhicules légers

Véhicules lourds

NOM et PRENOM : **RUFIN Bastien**

Date de naissance : **23/07/1999**

Rattaché(e) comme Contrôleur au centre n°: **|S| |0|2|2| |K| |0|6|4|**

Motif de la modification :

a) Cessation d'activité

b) Changement de centre de rattachement

Au vu de cette information et conformément aux dispositions du Code de la route et des arrêtés pris en son application, le numéro d'agrément suivant :

|0|3|5| |K| |7|0|4|0|

attribué au Contrôleur désigné ci-dessus est :

dans le cas a)

ANNULE

dans le cas b)

CONSERVE par l'intéressé.

Son nouveau centre de rattachement est : **|S| |0|2|2| |Z| |1|1|0|**

La présente décision de modification prend effet à compter du : **21/09/2021**

Direction Régionale de l'Environnement, de
l'Aménagement et du Logement
Unité Homologation et Sécurité des Véhicules
L'Armorique
10 rue Maurice Fabre - CS 96 515
35 065 RENNES Cedex

SIGNATURE ET CACHET

Pour le Préfet et par délégation
Le Chef du service Infrastructures Sécurité
et Transports

Le Chef du service Infrastructures
Sécurité Transports

Alexandre Dupont

Diffusion :
Contrôleur
Réseau éventuel
Centre de contrôle de rattachement
OTC (pour les contrôleurs non rattachés à un réseau)
Direction régionale chargée de la surveillance administrative des installations

Selon la loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations nominatives vous concernant. Vous pouvez exercer ce droit en vous adressant à l'Organisme Technique Central. La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa date de réception, d'un recours gracieux auprès du Préfet du département qui a notifié la décision, d'un recours hiérarchique auprès du Ministre en charge des Transports, et d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif compétent de la commune du lieu d'implantation du centre de contrôle auquel le contrôleur est rattaché. Les coordonnées du tribunal administratif compétent sont disponibles sur le site: <http://www.annuaires.justice.gouv.fr>

